

Date de la convocation	24 juin 2026
Membres en exercice	18
Présents	13
Représentés	2

BUREAU SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2026

n°D20260703 – 07b

Objet : Acquisition des parcelles cadastrées section AI n°518 et n°519 sise à LA SALVETAT-ST-GILLES, dans le cadre de la construction d'un réservoir d'eau potable

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau Syndical en date du 18 juin 2026 ;

Considérant le point B3-5 des délégations de compétences consenties au Bureau de Réseau31 ;

Considérant que dans le cadre de la construction d'un futur réservoir d'eau potable sur la commune de LA SALVETAT-ST-GILLES, il est nécessaire d'acquérir les parcelles cadastrées section AI n°518 et n°519 (suivant le document d'arpentage 1463 S en date du 13 mars 2026) ;

Considérant l'accord du propriétaire, la SA HLM ALTEAL, pour la vente à Réseau31, des parcelles cadastrées section AI n°518 et n°519, libre de toute occupation, d'une superficie totale de 2 342 m², moyennant un prix de 58 550,00 €, soit 25,00 €/m² ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : d'approuver l'acquisition des parcelles cadastrées section AI n°518 et 519, d'une superficie totale de 2 342 m², situées sur la commune de LA SALVETAT-ST-GILLES, libre de toute occupation, appartenant à la SA HLM ALTEAL, moyennant un prix de 58 550,00 €, soit 25,00 €/m². Les frais de notaire venant en sus à la charge de Réseau31 ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Réseau31 à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Résultat du vote	Pour	13	Abstention	☐
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	☐

Sébastien VINCINI

Président



Annexes : document d'arpentage 1463 S et extrait cadastral

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le 06/07/2026

Feuille(s) : 000 AI 01

ID : 031-200023596-20260703-BS_20260703_07B-CC

Commune :
LA SALVETAT ST GILLES (526)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 1463 S
Document vérifié et numéroté le 13/03/2026
A CDIF Colomiers
Par Jérôme Darré
Géomètre
Signé

CDIF COLOMIERS
1 allée du Gévaudan
BP 20305

31776 COLOMIERS CEDEX
Téléphone : 05 62 74 23 00

cdif.colomiers@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

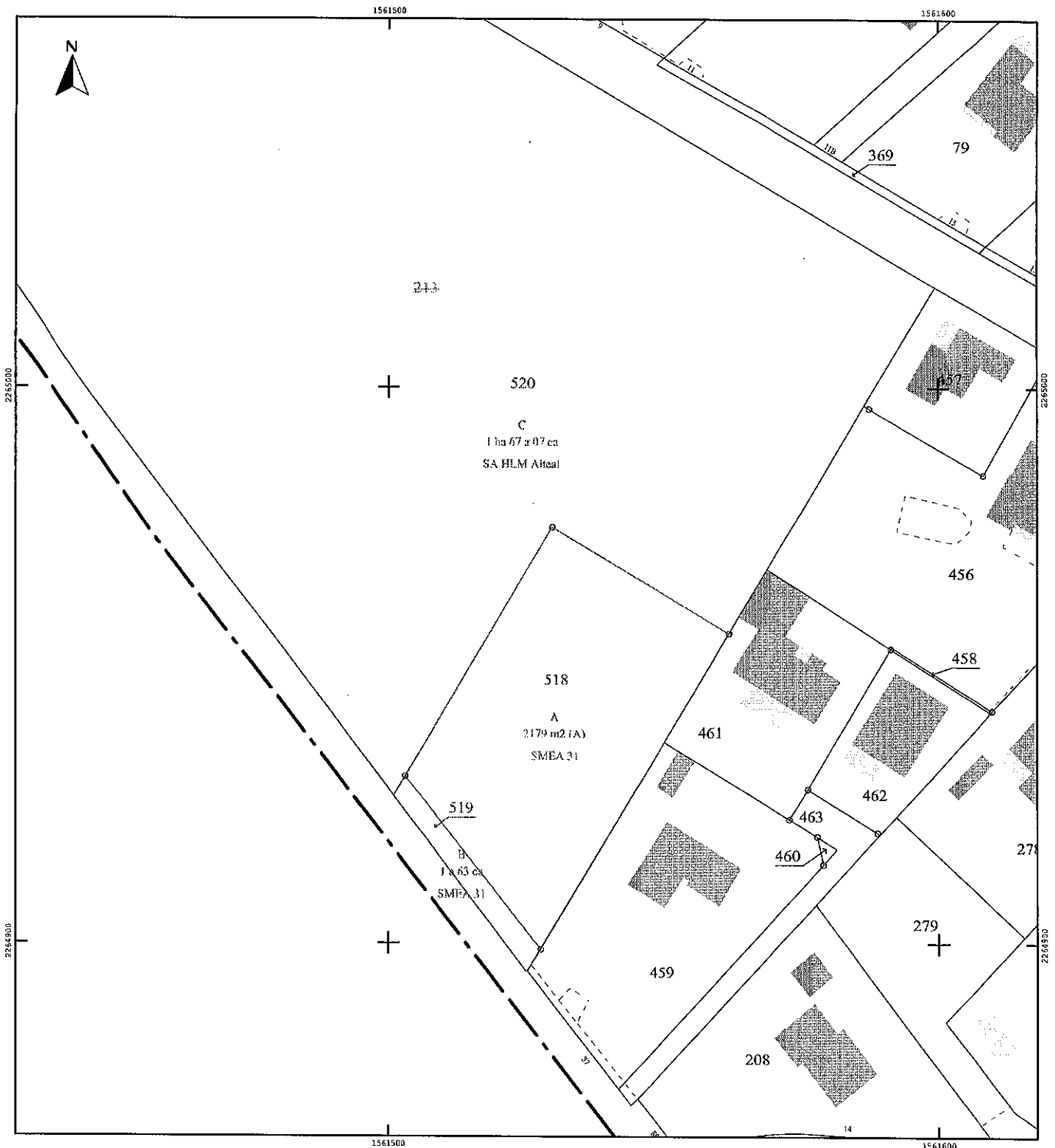
CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 56-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par géomètre à
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la feuille 6463.
A , le

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 13/03/2026
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage
dressé
Par Julien Assemat (2)

Réf : 251762
Le 12/02/2026

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan révisé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité municipale, etc...).



Direction générale des finances publiques

Cellule d'assistance technique du SPDC

du lundi au vendredi

de 8h00 à 18h00

Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

N° de dossier : 251762

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 16/03/2026

validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : LBP ETUDES ET CONSEIL

SF2622749454

DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 031				Commune : 526			LA SALVETAT ST GILLES			
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
AI	0213			POINTE DE BOURDIES	1ha90a70ca		526 0001463	AI	0518	0ha21a79ca
							526 0001463	AI	0519	0ha01a63ca
							526 0001463	AI	0520	1ha67a07ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

